



Pâtes — Détermination de la masse marchande des lots — Partie 2 : Balles de pâte en plaques (pâte séchée en flocons)

*Pulps — Determination of saleable mass in lots —
Part 2 : Pulps (such as flash-dried pulp) baled in slabs*

Première édition — 1979-10-15

ITEN STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 801-2:1979

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/aa604f9b-5ef5-455f-bf20-424a82aa0dd8/iso-801-2-1979>

CDU 676.1 : 531.75

Réf. n° : ISO 801/2-1979 (F)

Descripteurs : pâte à papier, échantillonnage, matériel d'échantillonnage, dosage, matière sèche, masse commerciale.

Prix basé sur 11 pages

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La norme internationale ISO 801/2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 6, *Papiers, cartons et pâtes*, et a été soumise aux comités membres en mars 1978.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Hongrie	Pologne
Allemagne, R. F.	Inde	Roumanie
Autriche	Iran	Royaume-Uni
Belgique	Irlande	Suède
Canada	Israël	Suisse
Chili	Italie	Tchécoslovaquie
Égypte, Rép. arabe d'	Kenya	Turquie
Espagne	Mexique	URSS
Finlande	Norvège	
France	Pays-Bas	

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons techniques :

USA

Cette Norme internationale annule et remplace la Recommandation ISO/R 801-1968, dont elle constitue une révision technique.



NORME INTERNATIONALE ISO 801/2-1979 (F)/AMENDEMENT

Publié 1980-02-01

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Pâtes – Détermination de la masse marchande des lots – Partie 2 : Balles de pâte en plaques
(pâte séchée en flocons)**

AMENDEMENT

MODIFICATION À L'AVANT-PROPOS (*Page de couverture intérieure*)

Le comité membre des USA vient de retirer sa désapprobation concernant la présente Norme internationale. En conséquence, les USA doivent figurer dans la liste des pays dont les comités membres ont approuvé le document.

[ISO 801-2:1979](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/aa604f9b-5ef5-455f-bf20-424a82aa0dd8/iso-801-2-1979)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/aa604f9b-5ef5-455f-bf20-424a82aa0dd8/iso-801-2-1979>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 801-2:1979

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/aa604f9b-5ef5-455f-bf20-424a82aa0dd8/iso-801-2-1979>

Pâtes — Détermination de la masse marchande des lots — Partie 2 : Balles de pâte en plaques (pâte séchée en flocons)

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

0 Introduction

La présente Norme internationale est complémentaire de l'ISO 801/1, qui concerne la détermination de la masse marchande des balles de pâte en feuilles.

Actuellement, le groupe de travail ISO/TC 6/SC 5/GT 4 étudie la possibilité de recommander une méthode qui serait applicable pour la détermination de la masse marchande de la pâte en balles élémentaires.

En raison de l'extrême difficulté à découper des secteurs sur d'épaisses plaques de pâte, telle que de la pâte séchée en flocons pour laquelle cette méthode d'essai a été établie, un mode d'échantillonnage par disques a été adopté à la suite de recherches approfondies (pratiques et statistiques). Un bref compte rendu de cette étude est donné dans l'annexe B, qui ne fait pas partie intégrante de la présente Norme internationale.

Bien que, théoriquement, la méthode d'échantillonnage par secteurs soit plus précise que celle par disques, en pratique, la méthode par forage spécifiée dans la présente Norme internationale est satisfaisante en raison des faibles variations d'humidité d'un endroit à un autre (par exemple, pour de la pâte séchée en flocons).

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une méthode de détermination de la siccité d'un lot de pâte ainsi que de calcul de sa masse marchande.

Cette méthode est applicable à la plupart des types de pâtes en balles d'environ 200 kg, constituées de 4 à 6 plaques d'épaisseur uniforme et à peu près égale. Elle est aussi applicable à des balles qui ne sont pas constituées de couches séparées mais

peuvent être clivées. Elle n'est pas applicable aux balles de pâte en feuilles ni aux balles élémentaires.

Cette méthode ne peut pas être appliquée si l'appareil de forage s'échauffe fortement par friction au cours du perçage; cela peut être le cas avec des pâtes chimiques et semi-chimiques très résistantes.

Un exemple de rapport d'analyse complet et des calculs correspondants est donné dans l'annexe A.

2 Référence

ISO 801/1, *Pâtes — Détermination de la masse marchande des lots — Partie 1 : Balles de pâte en feuilles.*

3 Définitions

Les définitions données dans l'ISO 801/1 s'appliquent dans le cadre de la présente Norme internationale.

4 Principe

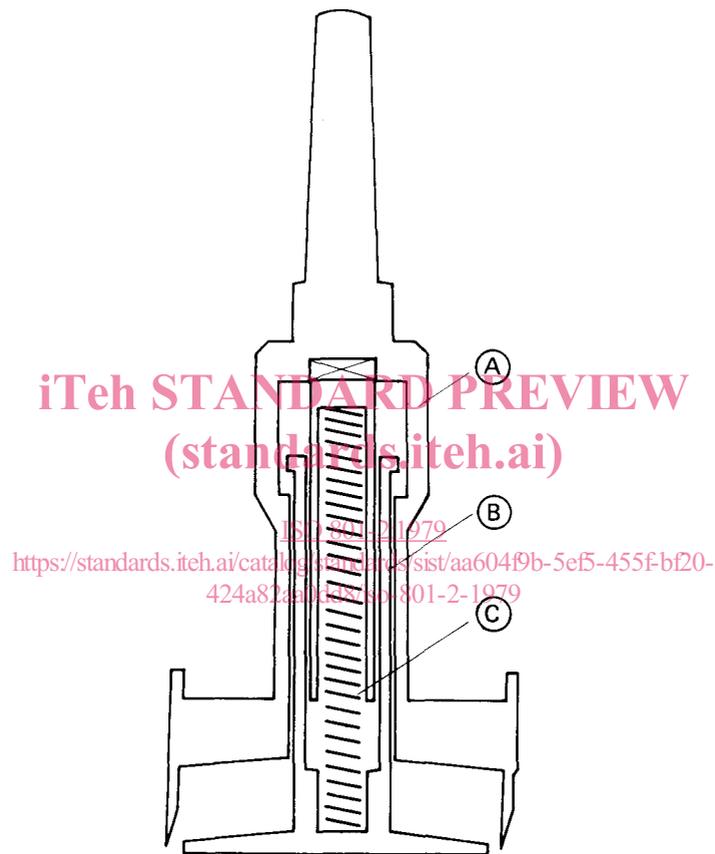
Prélèvement dans le lot, selon une échelle mobile, d'un nombre de balles échantillons qui est fonction du nombre de balles et de plaques de pâte constituant le lot complet. Ces balles échantillons sont pesées individuellement et réunies par groupes contenant le même nombre de balles. Dans chaque plaque, un disque-éprouvette est découpé. Les éprouvettes sont pesées puis séchées jusqu'à masse constante en vue de déterminer leur masse anhydre. La masse marchande du lot est ensuite calculée.

5 Appareillage

5.1 Bascule, permettant de peser les balles avec une précision d'au moins 1/1 000.

5.2 Balance, de sensibilité suffisante pour peser les éprouvettes avec une précision d'au moins 1/5 000.

5.3 Équipement nécessaire au découpage des disques-échantillons, composé d'une perceuse du commerce de 1 kW environ, d'un support de perceuse et d'un outil de découpage (voir figures 1 et 2).



- (A) Partie extérieure rotative, composée d'un cône, d'un boîtier extérieur avec quatre bras sur lesquels sont fixés deux coupeaux et deux brise-copeaux.
- (B) Partie intérieure fixe, composée d'une plaque circulaire et d'un boîtier intérieur avec support de ressort et roulement à billes.
- (C) Ressort hélicoïdal permettant un jeu entre les parties rotative et fixe.

Figure 1 — Outil de découpage (voir 5.3)

5.4 Série de 35 cartes, destinée à donner la séquence complète des positions d'échantillonnage des plaques dans lesquelles les disques doivent être découpés (voir chapitre 7 et figures 3 et 4).

Un échantillon est pris dans chaque plaque, à la position indiquée par les cartes d'échantillonnage, celles-ci ayant un coin

coupé de façon à pouvoir les orienter correctement. Trente-cinq cartes sont préparées et une position d'échantillonnage est marquée sur chaque carte, chacune représentant la surface d'une plaque. Un format de carte de 100 mm × 75 mm convient. Les cartes sont divisées en 7 parties égales dans une direction et en 5 dans l'autre, pour donner 35 positions d'échantillonnage sur toute la surface de la plaque.



Figure 2 — Outil de découpage en opération

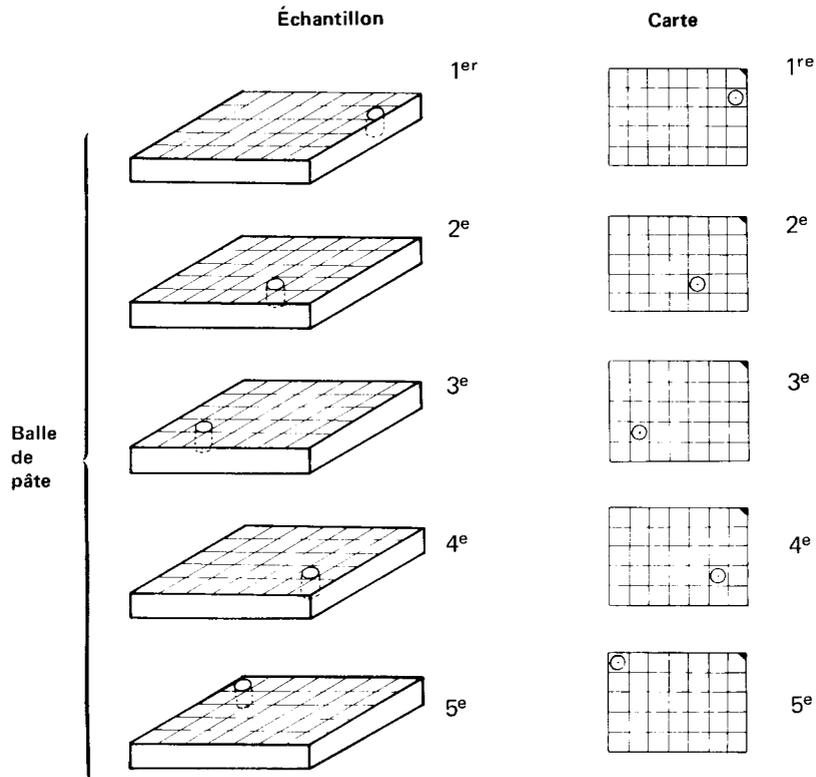


Figure 3 — Système du jeu de cartes (voir 5.4)



Figure 4 — Sélection des échantillons par le système du jeu de cartes

5.5 Enceinte de stockage, permettant de mettre les éprouvettes à l'abri de toute variation de masse avant la pesée.

5.6 Étuve, bien ventilée et pouvant être réglée à 105 ± 2 °C.

5.7 Récipients de séchage, équipés d'une toile métallique.

6 Balles échantillons

Pour les spécifications concernant les balles échantillons et l'échantillonnage, voir l'ISO 801/1. Le nombre de balles échantillons est donné par le tableau 1 de l'ISO 801/1; cependant, le nombre total de plaques contenues dans les balles prélevées doit être aussi voisin que possible d'un multiple entier de 35. L'application de ce principe est donnée dans le tableau 1 de la présente Norme internationale pour les cas les plus courants (4, 5 ou 6 plaques par balle).

Tableau 1 — Nombre de balles échantillons à prélever

Nombre total de balles du lot	Nombre de balles échantillons pour					
	4 plaques/balle		5 plaques/balle		6 plaques/balle	
	min.	max.	min.	max.	min.	max.
Jusqu'à 100	18	36	14	28	12	24
101 à 200	27	54	21	42	18	36
201 à 300	36	72	28	56	24	48
301 à 400	36	72	28	56	24	48
401 à 500	36	72	28	56	24	48
501 à 600	45	90	35	70	30	60
601 à 700	45	90	35	70	30	60
701 à 800	54	108	42	84	36	72
801 à 900	54	108	42	84	36	72
901 à 1 000	63	126	49	98	42	84
1 001 à 2 000	72	144	56	112	48	96
2 001 à 3 000	90	180	70	140	60	120
3 001 à 4 000	108	216	84	168	72	144
4 001 à 5 000	144	288	112	224	96	192

Au-dessus de 5 000, le nombre minimal ou maximal est celui donné dans le tableau 1 pour 5 000 balles, plus 1 % des balles au-delà de 5 000. Le nombre total de plaques à échantillonner doit être aussi voisin que possible d'un multiple entier de 35.

7 Mode opératoire

7.1 Pesage des balles échantillons

Déterminer séparément la masse brute de chaque balle échantillon et donner les résultats à 0,5 kg près.

Si l'humidité des feuilles de pâte servant d'emballages diffère manifestement de celle du reste de la balle, ou si ces emballages sont facturés séparément, les soumettre à l'essai séparément, conformément à 8.2.

7.2 Sélection des plaques échantillons

Échantillonner toutes les plaques de la balle.

7.3 Découpage des éprouvettes (voir figures 1 et 2)

Dans chaque plaque de pâte, découper une éprouvette en forme de disque, de diamètre 100 ± 2 mm, à l'aide de l'outil de découpage (voir 5.3 et figures 1 et 2) ou d'un outil similaire convenable. Les éprouvettes une fois détachées doivent être de même épaisseur, 20 mm environ. Placer ces éprouvettes dans l'enceinte de stockage (5.5), de façon à empêcher tout gain ou toute perte d'humidité, jusqu'à ce que la quantité désirée pour une pesée y soit accumulée. Les positions des disques à prélever dans chaque plaque sont données par le système de cartes (5.4). Percer chaque plaque une seule fois, puis rassembler les disques en lots composés de préférence d'échantillons de chaque balle.

Les disques découpés aux positions situées à la périphérie doivent être prélevés à une distance de 5 à 10 mm des bords de la plaque.

7.4 Échantillonnage par le système du jeu de cartes (voir figures 3 et 4)

Battre les 35 cartes, puis se référer à la carte du dessus pour avoir la position d'échantillonnage de la plaque du dessus. Échantillonner la deuxième plaque de la même façon, en suivant la position indiquée par la deuxième carte.

Continuer à procéder ainsi avec toutes les plaques des balles à échantillonner, jusqu'à ce que les prélèvements aient été faits dans les 35 positions. Rebattre le paquet de cartes et découper l'échantillon suivant comme indiqué par la carte du dessus. Poursuivre ainsi l'échantillonnage sans tenir compte du nombre de plaques contenues dans la balle.

NOTE — Il est tout à fait possible de juger de façon précise la position d'échantillonnage en se référant à la carte. Cependant, si on le désire, un procédé qui peut aider l'opérateur consiste à construire une grille de mêmes dimensions que les plaques de la balle et ayant le même nombre de carrés que les cartes de 100 mm × 75 mm. La grille est alors placée sur la surface de la plaque à percer et, tout en la maintenant en place, le disque peut être découpé.

7.5 Pesage et séchage des éprouvettes

Réunir les éprouvettes obtenues, de préférence en groupant celles qui proviennent d'un groupe de balles échantillons combiné de telle sorte que le nombre de plaques soit aussi voisin que possible d'un multiple entier de 35. Effectuer la pesée avec une précision d'au moins 1/5 000.

NOTE — Il est primordial d'éviter toute perte ou tout gain de masse avant la pesée.

S'assurer que la toile métallique se trouvant au fond de chaque récipient de séchage (5.7) est suffisamment fine pour retenir les petits morceaux de pâte, qui peuvent se détacher de certaines pâtes sèches friables telles que la pâte mécanique séchée en flocons.

Sécher les éprouvettes dans l'étuve ventilée (5.6), réglée à 105 ± 2 °C, jusqu'à masse constante. Cette masse est considérée comme atteinte lorsque deux pesées consécutives, effectuées à un intervalle d'au moins 1 h, ne diffèrent pas de plus de 1/5 000.